

LES ÉCO-ENTREPRISES

34 %
des entreprises
immatriculées

depuis janvier 2008 sont des éco-entreprises. Un taux nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble des activités (25 %), qui indique un secteur « jeune » et en phase de croissance.

383

c'est le nombre d'éco-entreprises installées sur la circonscription de la CCI Rennes Bretagne. Selon la définition de l'OCDE, elles correspondent à des « entreprises capables de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes. »

+60 %

C'est la croissance du nombre d'éco-entreprises sur notre territoire entre 2004 et 2009.

82,5 %
des éco-entreprises

interviennent dans 3 domaines : « Déchets/Recyclage », « Eau » et « Energies renouvelables ». Les marchés concernés sont la collecte, le commerce de gros, le recyclage des déchets ainsi que le captage, le traitement, la distribution et l'épuration de l'eau. Concernant les énergies renouvelables, les métiers sont variés : installation d'équipements, commerce de gros ou de détail, conseil, exploitation de parcs éoliens...

51 %

des éco-entreprises de la circonscription appartiennent au secteur des services : services de l'eau, des déchets et services aux entreprises. L'industrie est encore faiblement représentée avec seulement 5 % des entreprises et 5,9 % de l'effectif salarié.

+57 %

les éco-entreprises forment un secteur particulièrement dynamique, à en juger par la hausse de ses effectifs salariés : + 57 % entre 2001 et 2009 contre + 14 pour l'ensemble des entreprises, toutes activités confondues.